

ORDRE DU JOUR

ODJ 266 – 8 septembre 2026

MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du 8 septembre 2026 à 18h30

Centre communautaire Raymond-Marie-Tremblay

Situé au 225, rue Saint-Léon, Saint-Siméon, Québec, G0T 1X0

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1. Moment de réflexion.
- 1.2. Période de question (30 minutes maximum).
- 1.3. Informations sur la Municipalité Régionale de Comté de Charlevoix-Est.
- 1.4. Adoption de l'ordre du jour de la séance.

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 2.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 août 2026.
- 2.2. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 17 août 2026.
- 2.3. Approbation des comptes.
- 2.4. Autorisation au maire suppléant de signer les documents municipaux non signés à la suite du décès du maire.
- 2.5. Modification du jour de la séance ordinaire d'octobre.
- 2.6. Rapport aux citoyens sur les faits saillants du rapport financier 2025.

ORDRE DU JOUR

ODJ 266 – 8 septembre 2026

- 2.7. Congédiement de l'employé numéro 33.

3. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 3.1. Contrat d'entretien d'hiver des chemins du secteur « paroisse » pour les trois (3) prochains hivers.
- 3.2. Certificat de paiement numéro 4.

4. TRANSPORT

- 4.1. Programme d'aide à la voirie locale – Convention d'aide financière.

5. HYGIÈNE DU MILIEU

6. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 7.1.

8. SPORTS LOISIRS ET CULTURE

- 8.1. Modification au contrat de location du Centre communautaire de Raymond-Marie-Tremblay.

ORDRE DU JOUR

ODJ 266 – 8 septembre 2026

8.2. Demande d'aide financière au programme « *circonflexe* ».

9. SOLLICITATIONS

9.1	Réseau information municipal – Abonnement annuel	315 \$
9.2	Lussier – Abonnement annuel	169,25 \$

10. VARIA

10.1. Insérer ici

10.2. Insérer ici

10.3. Correspondance.

10.3.1.

10.4. Commentaires des élus.

10.5. Période de questions (30 minutes maximum).

11. LEVÉE DE LA SÉANCE